



REVENUS DES PASTEURS ET AGRO-PASTEURS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PRAPS AU BURKINA FASO

1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

Dans les systèmes d'élevages sahéliens, les conditions de vie des familles reposent essentiellement sur l'économie pastorale et agro-pastorale. Or, très peu de données sont disponibles sur l'économie de ces ménages. Le projet PRAPS a souhaité combler ces lacunes en conduisant des études de terrain dans les 6 pays partenaires du projet.

La présente note donne une situation de référence de l'économie des ménages pastoraux et agro-pastoraux dans la zone d'intervention du PRAPS au Burkina au démarrage du projet. L'étude se base sur les recommandations méthodologiques préconisées par le CILSS en concertation avec les pays partenaires. Cette note constitue une synthèse du rapport final édité en Novembre 2017 par l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina.

2 ZONE D'INTERVENTION ET METHODOLOGIE

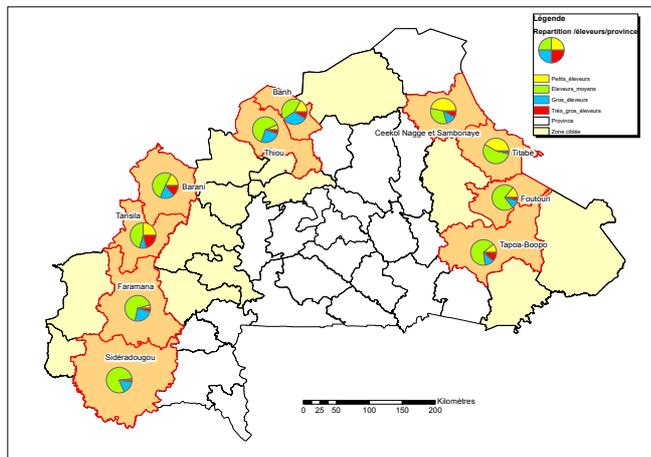
2.1 Zone d'intervention du PRAPS Burkina

L'enquête sur les revenus des ménages pasteurs et agropasteurs dans la zone d'intervention du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) a porté sur un échantillon de 513 ménages repartis les 43 communes frontalières avec les Républiques du Niger et du Mali (Carte1). Cinq (05) zones pastorales (ZP) se trouvent dans cet espace et sont retenues d'office comme zone d'enquête. En plus de ces cinq ZP, cinq autres communes ne disposant pas de ZP ont aussi été choisies pour être des zones d'enquête. Cet espace géographique se situe dans six régions d'intervention du PRAPS (Carte1).

2.2 Démarche méthodologique et échantillonnage

L'enquête a consisté en deux phases : une première axée sur la détermination de la taille de l'échantillon et une seconde portant sur sa répartition entre les différentes catégories d'éleveurs : petits éleveurs, moyens éleveurs, gros éleveurs et très gros éleveurs. Cette répartition a été réalisée en prenant en compte le poids de chaque catégorie et en s'assurant de leur représentativité. De même, tous les ménages pasteurs ou agropasteurs dirigés par des femmes ont systématiquement été inclus dans l'échantillon.

Carte 1 : Echantillonnage par catégorie d'éleveurs à l'échelle communale



La démarche adoptée dans cette enquête a consisté à collecter des informations auprès des ménages pasteurs et agro-pasteurs après dénombrement des campements où résident ces ménages. A cet effet, une fiche de dénombrement et un questionnaire ont été élaborés. Dans le questionnaire, les composantes retenues pour l'évaluation des revenus du ménage sont les suivantes : le revenu issu de la vente d'animaux sur pieds ; le revenu issu de la vente des produits laitiers ; le revenu issu de la vente de produits agricoles et de cueillette ; l'autoconsommation; et les autres revenus (salaires, transfert, subvention, orpaillage, emprunt, etc.). Les rubriques retenues pour l'évaluation des dépenses des ménages pasteurs et agropasteurs sont : les dépenses liées aux achats d'animaux ; les dépenses directes effectuées pour le compte du cheptel (notamment l'alimentation pour bétail, les dépenses d'eau pour le compte du bétail, et les dépenses de santé animale telles que les soins vétérinaires, les consommables médicaux, etc.) ; les dépenses alimentaires du ménage ; les dépenses en santé humaine du ménage ; les taxes liées aux ventes d'animaux ; les autres dépenses et prestations payées (telles que les frais de bergerie, les dépenses de transport, etc.).

3 CARACTERISTIQUES DES MENAGES

3.1 Caractéristiques sociodémographiques

Sur les 513 ménages, 97.7 % des chefs de ménage sont des hommes avec une moyenne d'âge de 48 ans. En considérant l'ensemble des individus de la zone d'étude (4476 individus), près de la moitié est âgée de moins de 15 ans. Le taux



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad



d'alphabétisation est de 32% pour les individus âgés de 15 ans ou plus et plus spécifiquement dans la zone de Féléwé,

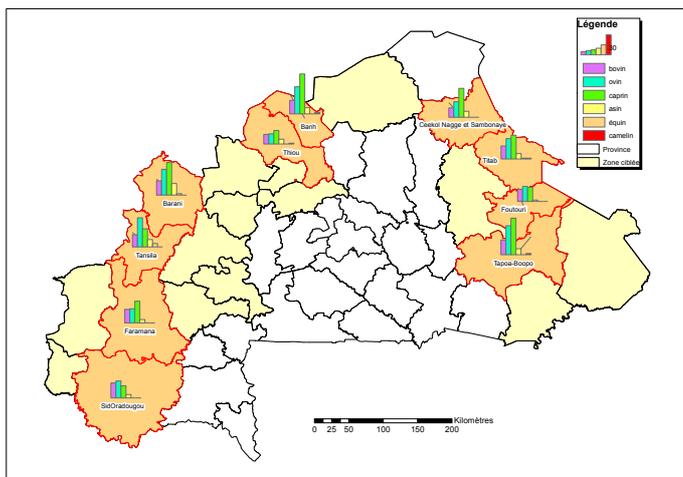
commune de Tansila, il atteint 45,8% pour les chefs de ménage.

Tableau 1 – Principes d'élaboration des catégories d'éleveurs

		Effectif de gros ruminants (bovins et camelins) possédés			
		[1-5[[5-50[[50-99[[99, +[
Effectif de petits ruminants (ovins, caprins) possédés	[1-30[Petit éleveur	Eleveur moyen	Gros éleveur	
	[30-100[
	[100-499[Eleveur moyen	Gros éleveur	Très gros éleveur	
	[499, +[

Deux chefs de ménages sur trois (65%) ont pour activité principale l'élevage à l'échelle de 513 ménages enquêtés et la quasi-totalité des ménages enquêtés possèdent des animaux d'élevage (99,4%).

Carte 2 : Nombre moyen d'espèces élevées par ménage et par commune



Les animaux principalement possédés par les ménages enquêtés sont les caprins (41,4%), les bovins (29,3%) et les ovins (17,0%) à l'échelle des 513 ménages enquêtés.

3.2 Revenus par site et par catégories d'éleveurs

Les revenus dégagés par les pasteurs et agropasteurs du Burkina Faso sont constitués à la fois des recettes de ventes d'animaux sur-pieds, de produits animaux, de produits agricoles et de cueillette, de transferts ainsi que de la valorisation des biens produits pour la consommation des ménages (autoconsommation).



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

Les sites agropastoraux de Barani et de Tansila pourvoient plus du quart (26,6%) des revenus générés par les ménages enquêtés. De façon plus générale, les sites agropastoraux dégagent plus de revenus que les revenus pastoraux.

Tableau 2 – Revenus moyens dégagés par les sites

Système de production	Sites	Moyenne
Agropastoral	Faramana	2 112 429
	Thiou	1 509 237
	Banh	1 485 494
	Titabè	1 270 328
	Foutouri	1 238 885
Revenu moyen Agropasteur		1 523 275
Pastoral	Barani	2 480 938
	Sidéradougou	1 811 677
	Ceekol Nagge & Sambonaye	1 528 874
	Tansila	2 318 328
	Tapoa-Boopo	1 663 412
Revenu moyen Pasteur		1 960 646
Revenu moyen global		1 741 960

Les revenus dégagés en milieu d'élevage extensif burkinabé et cela s'expliquerait davantage par la possession animale et donc, par la capacité des acteurs à s'adresser au marché en cas de besoins de consommation et d'investissement.

Tableau 3 – Revenus moyens par catégorie d'éleveur

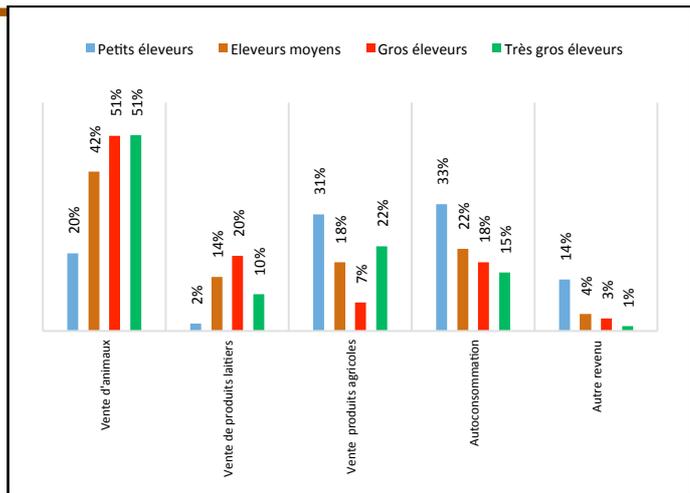
Catégorie éleveur	Moyenne
Petit éleveur	796 251
Eleveur moyen	1 652 249
Gros éleveur	2 415 797
Très gros éleveur	3 220 754
Revenu moyen global	1 741 960

4 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

4.1 Décomposition des sources de revenus par catégories d'éleveurs et par saison

Les ventes d'animaux et l'autoconsommation constituent à elles seules plus de 64% des revenus de ces ménages (43,4% pour la vente des animaux et 21% pour l'autoconsommation).

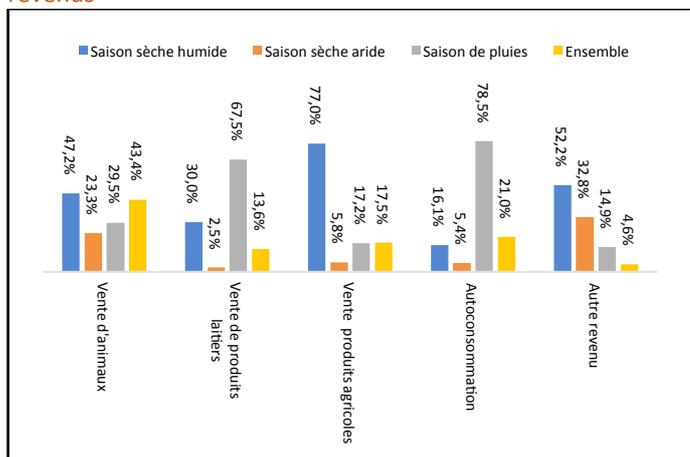
Figure 1 - Contribution des différentes sources de revenus pour chaque catégorie d'éleveur



Les « éleveurs moyens » génèrent plus de la moitié des revenus (54,28%). Les « petits éleveurs » qui représentent 19,2% de l'échantillon génère uniquement 9,08% des revenus.

La majorité des revenus est constituée en saison sèche humide grâce à la vente des animaux, et aux produits agricoles et issus de la cueillette. La vente des produits laitiers joue un rôle important pendant la saison des pluies. Les ménages dépendent entièrement des revenus non agricoles ou des transferts en saison sèche.

Figure 2 - Contribution saisonnière des différentes sources de revenus



4.2 Amplitude et structure des dépenses

Les dépenses sont pour l'essentiel constituées de dépenses alimentaires. Bien que dominées par les achats de nourriture pour les familles, certaines dépenses sont consacrées à l'alimentation animale. La part consacrée à l'alimentation décroît en fonction de la catégorie d'éleveurs : moins on est doté, plus le budget dévolu à l'achat d'aliments est élevé.



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger

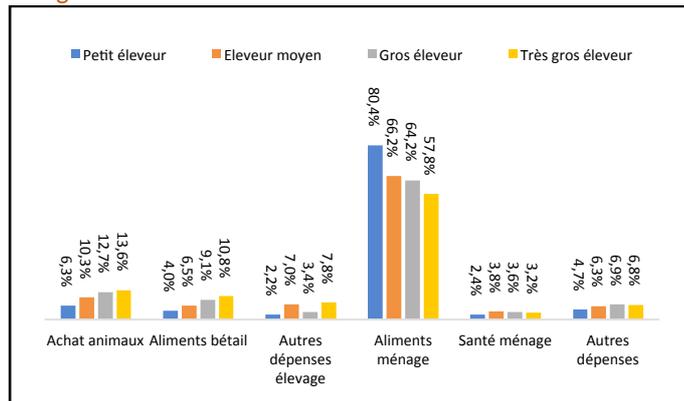


Sénégal



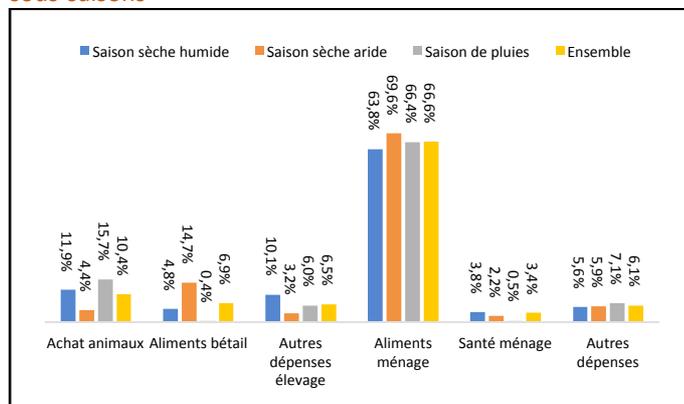
Tchad

Figure 3- Principaux postes de dépenses des différentes catégories d'éleveur



Les dépenses varient aussi en fonction des saisons : les dépenses alimentaires sont relativement plus importantes en saison sèche aride, période pendant laquelle on peut noter un effet prix qui renchérit la valeur des biens achetés ce qui ne correspond pas à une augmentation des volumes excepté pour les aliments de bétail. Les achats d'animaux sont bien entendu peu effectués en saison sèche aride du fait sûrement de la qualité du bétail mis en vente.

Figure 4 - Principaux postes de dépenses en fonction des sous-saisons



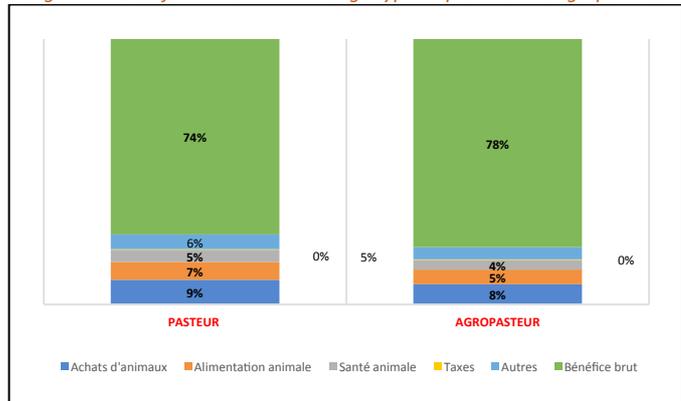
4.3 Comptes d'opérations d'un ménage-type de pasteur et d'agropasteur

La construction de comptes d'opération répond à une logique de retranscription des connaissances économiques disponibles à un moment donné des investigations. Pour reconstituer le compte d'opération d'un ménage-type de pasteur et d'agropasteur, nous effectuons un certain nombre de retraitements pour ne considérer que les éléments ayant un lien direct avec son activité principale. De ce fait, nous distinguerons un pasteur-type qui ne se focaliserait que sur

son activité d'élevage d'un agro-pasteur type qui intégrerait en plus les productions agricoles.

Revenu moyen (*1000 FCFA)	796	1 652	2 416	3 221
Revenu net (*1000 FCFA)	666	1 353	2 031	2 627

Figure 5 – Bénéfices bruts d'un ménage-type de pasteur et d'agropasteur



Formellement et en partant des critères de marché, les pasteurs et agropasteurs des systèmes extensifs du Burkina Faso dégagent des bénéfices bruts relativement élevés (respectivement de 74% et 78%). Toutefois, beaucoup de paramètres restent encore aujourd'hui difficilement quantifiables et quantifiés. Par exemple, les dépenses de production animale sont pluriannuelles alors que les revenus sont annuels. De plus, les aliments de bétail qui sont des intrants marchands, ne sont utilisés que ponctuellement comme complémentation alimentaire durant les périodes de soudure. Ils utilisent plutôt les ressources naturelles qui ne font pas l'objet de transactions sur les marchés et leur valeur économique n'est pas évaluée. Par ailleurs, le travail déployé par la main d'œuvre familiale ne fait l'objet d'aucun flux de salaires qui viendraient grever les bénéfices bruts. Et enfin, le plus gros poste de dépenses des pasteurs et agropasteurs concerne l'alimentation humaine très dépendante de denrées dont les prix varient fortement en fonction des saisons. Les données d'enquêtes du PRAPS indiquent que les dépenses alimentaires peuvent constituer 82% du bénéfice brut des pasteurs et 63% du bénéfice brut des agropasteurs.

4.4 Sélection d'indicateurs pertinents de revenus/dépenses et distributions

Le ratio Dépenses/Revenus montre des différences significatives suivant la catégorie d'éleveurs avec les très gros éleveurs disposant d'un ratio de 53% traduisant une bonne couverture des dépenses contrairement aux petits éleveurs.

Tableau 4 – Indicateurs par catégorie d'éleveur

	Petits éleveurs	Éleveurs moyens	Gros éleveurs	Très gros éleveurs
Dépenses/revenu	126%	71%	58%	53%
Dépenses alimentaire/dépenses totale	80%	66%	64%	58%



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

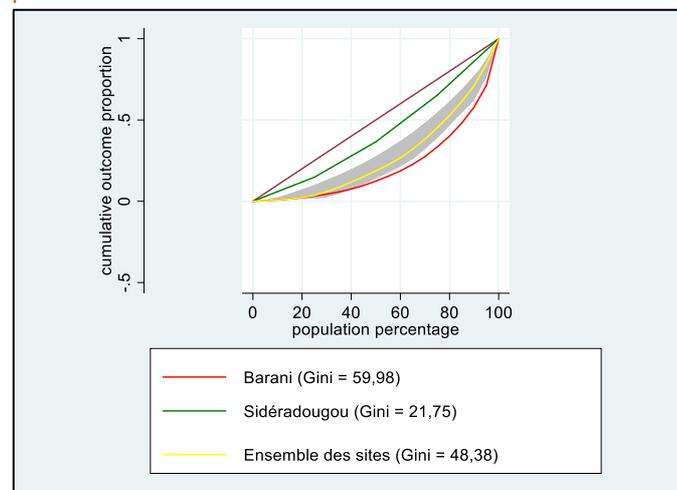
Tableau 5 – Indicateurs en fonction des sous-saisons

	Saison sèche humide	Saison sèche aride	Saison de pluies	Total
Dépenses/revenu	59%	175%	49%	71%
Dépenses alimentaire/dépenses totale	64%	70%	66%	67%
Revenu moyen (*1000 FCFA)	756	243	728	1727
Revenu net (*1000 FCFA)	629	142	642	1413

4.5. Indicateurs de distribution des revenus

La courbe de Lorenz (en rouge) montre une représentation graphique de la distribution des revenus entre les ménages de la population enquêtée par rapport à une distribution égalitaire (en bleu). Ces inégalités sont quantifiées par le coefficient de GINI.

Figure 6 : Courbe de Lorenz de la distribution des revenus des pasteurs





Les inégalités de revenus ont été illustrées sous forme d'indice de GINI qui s'établit globalement à 0,48. Cependant, il y'a des fortes disparités entre les ménages pasteurs et agropasteurs enquêtés. Le site le plus inégalitaire est Barani, avec un coefficient de GINI de 59,98 s'expliquant par les écarts entre les petits éleveurs et gros éleveurs. Le site le moins inégalitaire est le site de Sidéradougou avec un coefficient de GINI de 21,75 où on retrouve une concentration de moyens éleveurs et gros éleveurs (avec très peu de petits).

CONCLUSION

Les systèmes pastoraux et agropastoraux coexistent au Burkina Faso. On note cependant, une plus forte capacité des pasteurs à dégager des revenus que les agropasteurs.

De plus, c'est dans un site agropastoral que l'on retrouve les plus fortes disparités dans la distribution des revenus entre les petits et les gros éleveurs.

Cette synthèse a été élaborée par le CIRAD-PPZS à partir du rapport d'étude et des bases de données produits par l'équipe pays du PRAPS.

Y ont contribué : **Abdrahmane Wane, Ibra Touré, Alioune Ndiaye, Aliou Diouf Mballo, Guillaume Duteurtre, Véronique Alary et Christian Corniaux**

Photo 1 – Animaux en pâture dans un bas-fonds vers Ouahigouya



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad